

RAPPORT DE LA TRESORIERE

La situation financière de la MJC est saine.

Pour la deuxième année consécutive nous clôturons l'exercice avec un résultat excédentaire d'un montant de 49 791,26€,

Tout en ayant une politique de baisse des tarifs des cotisations,

D'augmentation du nombre des stages destinés aux enfants et de baisse de leur montant,

Et enfin d'achats de matériels pour les activités et les évènements.

Ces 3 axes se retrouveront dans les comptes

Comparatif 2016 – 2017

1- PRODUITS

Les produits ont augmenté de 17 000€ en 2017 par rapport à 2016. Ceci provient de plusieurs facteurs :

- L'augmentation de l'offre de stages.
- Les adhésions et cotisations du premier semestre 2016 ont été calculées sur les 2/3 des montants perçus en décembre 2015.

Or nous avons changé la méthode de calcul l'an dernier.

Les adhésions et cotisations du premier semestre 2017 correspondent au ¾ des montants perçus au 31 décembre 2016. Ce qui explique l'augmentation apparente de ces produits en 2017.

La réduction des cotisations décidée pour la saison 2017 – 2018 a un faible impact au 31 décembre. Elle impactera l'exercice 2018.

- Fonds dédiés : En 2016, nous avons dédiés 10 000€ pour réaliser des stages scientifiques et des stages de cirques.

Sur cette somme, nous avons utilisé en 2017, 5123€. Cette somme est reportée dans « autres produits ».

La somme non utilisée, à savoir 4877€, financera des stages en 2018. Elle est donc reportée dans « autres produits » du budget prévisionnel 2018

2- CHARGES

Les dépenses ont augmenté de 16 500€ par rapport à 2016, principalement sur les postes suivant :

- Les prestataires de stages. Cette augmentation s'explique par la politique de la MJC d'accroître la proposition de stage.
- Les achats de matériels liés à des évènements ou des activités
- Dans le poste entretien, nous retrouvons le cout de réparation du four.
- Le montant des réductions sur activités s'élève à 10 321€ pour l'exercice 2017
- L'augmentation des salaires bruts correspond au passage à plein temps du poste d'accueil

Conclusion

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat de 49 791,26€ au fond associatif, dans le compte report à nouveau.

Gaëlle Loiseau
Trésorière

